36ème Festival International du Film Francophone de Namur
1 > 8 octobre 2021

Le 36ème Festival International du Film Francophone (FIFF) se déroulera du **1er au 8 octobre 2021** à Namur. L'Asbl *Festival International du Film Francophone de Namur* est une association culturelle qui jouit du support financier et de la reconnaissance de nombreuses institutions publiques et privées, belges et étrangères.

1. Le Festival International du Film Francophone de Namur est ouvert à tous les cinéastes des pays membres de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie)* et des pays ayant en commun l'usage du français, pour autant que le français soit la langue officielle ou la langue seconde acquise pour faciliter les contacts culturels et sociaux.
   *(*54 Etats et gouvernements membres)*

2. **Les objectifs** du FIFF Namur sont :
   - de sensibiliser le public au cinéma et à l'audiovisuel francophone
   - de donner aux créateurs la possibilité de mieux faire connaître leurs œuvres en assurant la promotion et la diffusion des films de l'Espace francophone, en version originale
   - d'être un lieu de rencontres privilégié des cinématographies et des cultures francophones
   - de contribuer au développement de l'industrie cinématographique francophone
   - d'aider à une meilleure compréhension entre les peuples

3. CONDITIONS POUR PROPOSER UN FILM AU FIFF 2021* :
   *(*sous réserve d'exceptions laissées à la libre appréciation du Comité de programmation du Festival)*

   Inscription :
   Toute personne souhaitant proposer un film au Comité de programmation doit remplir une inscription en ligne sur www.fiff.be. Ces inscriptions doivent être dûment et clairement complétées car les informations seront reprises pour le catalogue et le site internet en cas de sélection.
   Date limite d'inscription : 15 juin 2021

   1er février > 29 février : gratuit
   1er mars > 31 mars : 12 euros pour un court métrage / 25 euros pour un long métrage
   1er avril > 15 juin : 15 euros pour un court métrage / 35 euros pour un long métrage

   Les films proposés pour la 36ème édition doivent :
   - Pour tous :
     - être produits et/ou réalisés dans un des 54 états membres de l'OIF - Organisation Internationale de la Francophonie : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/Carte_88%20etats%20et%20gvts%20OIF.pdf

   ET/OU

- être présentés par un pays dont le français est la langue officielle ou la seconde langue acquise pour faciliter les contacts culturels et sociaux
- être présentés dans leur langue originale : soit en français, soit dans la langue autochtone d'un pays de l'Espace francophone
- avoir été produits après le 30 octobre 2019

- Pour les longs métrages (LM), fiction et animation :
  - avoir une durée de plus de 60 min
  - ne pas avoir déjà fait l'objet d'une diffusion publique en Belgique

- Pour les courts métrages (CM), fiction et animation :
  - avoir une durée comprise entre 1 et 40 min
    *NB : Peuvent concourir au **Prix du Jury Coup de cœur belge** uniquement les films produits en Fédération Wallonie-Bruxelles et/ou réalisés par une personne originaire de la FWB*

- Pour les longs et courts métrages documentaires :
  Seuls les documentaires belges peuvent être soumis au Comité de programmation. Cependant ce dernier se réserve la possibilité de programmer des documentaires internationaux découverts lors de son travail de prospection.

Support accepté pour les projections durant le Festival : **DCP**

Pour les films dans une langue autre que le français, merci de noter que les **sous-titres français sont obligatoires** pour la copie de projection lors du Festival et sont à charge des ayant-droits.

4. Le Comité de programmation du FIFF de Namur demeure seul habilité à accepter ou à refuser tout film proposé au Festival et à décider de toute exception au règlement. Les décisions du Comité seront communiquées dans le courant du mois d'août.
   Merci de noter que ces décisions ne seront pas motivées.

5. Le Comité programmera les films sélectionnés parmi les sections suivantes :

   - En compétition :
     - Compétition officielle
       Des propositions cinématographiques incontournables qui font la part belle à l'émotion et à la réflexion.
     - Compétition du court
       Une sélection de films courts en provenance de Belgique francophone et des quatre coins de la Francophonie, comme autant d'invitations à la découverte.

   - En exclusivité :
     - Les Pépites
       Au programme, une dizaine de longs métrages de fiction projetés en primeur au FIFF, avant leur sortie en salle.
     - Place au doc belge !
       Des œuvres belges en prise directe avec l'actualité, pour les cinéphiles avertis comme pour les novices, permettant à chacun de reconsidérer sa vision du monde.
     - Cap sur la Flandre
       Dépassons les frontières linguistiques et découvrons le meilleur de la cinématographie de nos compatriotes.

- FIFF en séries
  Séries et web-séries : de nouveaux formats de fiction à expérimenter sur grand écran.
- Séances spéciales
  Des projections exceptionnelles, uniques et qui sortent du cadre !

- <u>Rétrospectives :</u>
  - Focus Cinéma belge francophone
    Une section composée de longs métrages incontournables sortis en salle ces 12 derniers mois.
  - Coup de cœur
    Coup de projecteur sur une personnalité phare du 7ème art francophone présente pour une rencontre publique
    Un éventail de séances thématiques et/ou adaptées (audiodescription pour les aveugles et malvoyants, séances avec sous-titrage adapté pour les sourds et malentendants…)

- <u>FIFF Campus</u>
  Une programmation de longs et courts métrages spécialement conçue pour le public scolaire, dès l'âge de 3 ans.

<u>NB</u> : Un film peut être présenté dans plusieurs sections / Ex : un long métrage pourra être présenté à la fois en Compétition officielle et en FIFF Campus.

6. Les films présentés au Festival dans le cadre des **Compétitions** seront choisis par le Comité de programmation et après accord du producteur ou toute autre personne habilitée.

7. La sélection d'un film implique de la part du producteur ou de toute autre personne habilitée de :
   - faire parvenir son accord quant à la présentation du film sélectionné
     - pour le **20 août 2021** au plus tard pour les **courts métrages sélectionnés**
     - pour le **27 août 2021** au plus tard pour les **longs métrages sélectionnés**
   - garder la confidentialité de cette sélection jusqu'à la date de la conférence de presse (mi-septembre)
   - s'engager à faire participer les lauréats respectifs aux cérémonies de remise de prix
   - mentionner aux médias, dans le matériel promotionnel et les réseaux sociaux le(s) prix obtenu(s) lors du 36ème FIFF

8. Aucun film ne pourra être retiré une fois l'accord donné quant à sa présentation au FIFF.

9. Aucun film régulièrement inscrit et programmé au Festival ne sera projeté dans une autre ville de Belgique sans l'autorisation écrite du producteur ou éventuellement de son représentant en Belgique dans le cas où il serait expressément habilité à la donner.

10. L'expédition et la réexpédition des copies de projections des films présentés à Namur seront coordonnées par le Festival conformément aux indications qui auront été données à cet effet (cf conditions au point 11). **Le Festival ne prendra pas en charge le coût de réexpédition de la documentation transmise (affiches, etc…) pour la promotion du film pendant le Festival.**

11. Le Festival assurera soit les frais de l'expédition soit les frais de la réexpédition des copies de projection des films sélectionnés. Les frais d'assurance des films inscrits sont à la charge du Festival.

12. Les frais inhérents à l'invitation des producteurs, réalisateurs et interprètes des films sélectionnés seront expressément définis par mail adressé par la Direction du Festival à chaque personne concernée. Dans le cas d'une co-réalisation, le Festival n'assumera les frais que d'une seule invitation.

13. Deux Jurys départageront les films présentés dans les différentes compétitions du 36ème FIFF Namur :

- Jury Longs métrages
- Jury Courts métrages

Ces Jurys sont constitués de personnalités et de professionnels du cinéma provenant des différents pays de l'Espace francophone. Les membres de ces Jurys ne pourront être associés de quelque manière que ce soit à la production ou à la commercialisation de l'un des films en compétition.

14. Bayard et Prix (dotations sous réserve de modifications)

14.1. LONGS METRAGES

14.1.1. Le JURY LONGS METRAGES décernera les prix suivants au sein de la Compétition officielle :

→ Bayard d'Or du Meilleur film
→ Bayard spécial du Jury
→ Bayard du Meilleur scénario
→ Bayard de la Meilleure photographie
→ Bayard de la Meilleure interprétation

14.1.2. Le JURY EMILE CANTILLON décernera les prix suivants au sein de la Compétition 1ère œuvre de fiction :

→ Bayard de la Meilleure 1ère Œuvre de fiction
→ Prix Découverte
→ Prix de la Meilleure interprétation
→ Prix Agnès

14.2. COURTS METRAGES

14.2.1 Le JURY COURTS METRAGES décernera les prix suivants au sein de la Compétition du court :

→ Bayard du Meilleur court métrage
→ Prix du Jury Coup de cœur international
→ Prix du Jury Coup de cœur belge
→ Prix de la mise en scène
→ Prix de la Meilleure photographie
→ Prix de de la Meilleure interprétation

14.3. AUTRES PRIX

→ Prix du Jury Junior
→ Prix du Public Long métrage fiction
→ Prix du Public Documentaire belge
→ Prix du Public Court métrage

14.4 PRIX OFF :

14.4.1 Longs métrages

→ Prix Cinevox
→ Prix de la Critique
→ Prix Be TV

14.4.2 Courts métrages

→ Prix ARTE
→ Prix RTBF-La Trois
→ Prix BeTV
→ Prix Dérives
→ Prix de l'Université de Namur
→ Prix Marion-Hänsel

NB : Pour l'ensemble des prix attribués, il ne sera pas décerné d'ex-æquo.

15. La participation au Festival International du Film Francophone de Namur entraîne l'acceptation du présent règlement. Tous les cas non expressément prévus feront l'objet d'une délibération sans appel de la commission exécutive du Festival.

Règlement établi le 1er février 2021